

**7^{ième} Réunion du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA
de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
Azalai Hôtel Salam, Bamako, Mali, 23-24 février 2009**

Note de synthèse

C'est à Bamako, au Mali, que s'est tenue la 7^{ième} Réunion du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA. L'ampleur de l'événement et la qualité des intervenants invités ont amené la Section malienne de l'APF à modifier ce qui devait être une réunion des coordonnateurs du Réseau parlementaire en Séminaire international sur le VIH/SIDA. En effet, 15 Sections de l'APF étaient représentées lors de cette réunion (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République Centrafricaine, Communauté française de Belgique, Congo Brazzaville, France, Maroc, Niger, Sénégal, Suisse, Tchad, Togo et Vallée d'Aoste, sans compter un important contingent de députés maliens).

L'ouverture et la clôture de l'événement ont été présidées par l'Honorable Professeur Dioncounda Traore, Président de l'Assemblée nationale du Mali. L'organisation de la Réunion a été confiée à l'Honorable Dr. Abdramane Sylla, 6^{ième} Vice-Président de l'Assemblée nationale et Président de la Section malienne de l'APF et elle fut présidée par le député burkinabé M. Salvador Yameogo, Coordonnateur du Réseau parlementaire et Rapporteur sur les questions du VIH/SIDA auprès de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF, Commission présidée par le Conseiller national Suisse M. Didier Berberat, présent à la réunion. Le Séminaire a bénéficié de la participation active de représentants d'ONUSIDA, du PNUD, du Haut Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA (HCNLS, Mali), du Forum parlementaire européen, de l'UNICEF, du Ministère de la Santé malien, et de la société civile.

L'ordre du jour de la réunion a porté sur :

- a) les actions du Réseau parlementaire depuis la dernière réunion tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) en 2007;
- b) les derniers développements concernant la pandémie en Afrique;
- c) sur la réponse nationale au VIH/SIDA au Mali;
- d) l'éducation relationnelle, affective et sexuelle des jeunes filles et garçons comme mesure de prévention;
- e) la pénurie de personnel qualifié et l'exode des compétences en matière de lutte;
- f) les enveloppes budgétaires consacrées à la lutte;
- g) la coopération APF/Association internationales des maires francophones;
- h) le rôle de la société civile malienne;
- i) le bilan des lois-types sur la lutte au VIH/SIDA;
- j) un partenariat stratégique consolidé entre l'APF et ONUSIDA; l'appui du PNUD aux actions des parlementaires dans la lutte contre le VIH/SIDA.

Le Séminaire s'est terminé par deux visites sur le terrain dans deux communes de Bamako auprès d'organisations de la société civile malienne, soit le Centre d'écoute, de soins d'accompagnement et de conseils pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA (CESAC), rattaché à l'Association de recherche de communication et d'accompagnement à domicile de personnes vivant avec le VIH/SIDA (ARCAD SIDA) et le Réseau malien des associations de personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Au terme de ses travaux, les parlementaires ont adopté la *Déclaration de Bamako* recommandant le renforcement des mesures de prévention particulièrement auprès des groupes à risque (homosexuels et professionnels du sexe) et dans les zones à risque, l'instauration de la gratuité des antirétroviraux (ARV) et des soins pour tous les malades du SIDA, et l'affectation de ressources suffisantes aux pays africains par les pays développés, les organismes bilatéraux et multilatéraux.

Les participants ont adopté une autre résolution exprimant leur volonté de poursuivre la réflexion sur l'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle des jeunes filles et garçons en tenant compte des ressources traditionnelles et nouvelles des communautés et en approfondissant les pistes d'engagements civiques de réciprocité et le développement de centres universitaires africains afin de solutionner le problème de la pénurie de personnel qualifié et l'exode des compétences en matière de VIH/SIDA. La résolution invite les États à assurer l'émergence de cadres juridiques pour répondre aux défis du VIH/SIDA, dont la décriminalisation de la transmission du VIH et l'accès non restreint aux soins. La résolution appelle également à poursuivre le partenariat global avec l'ONUSIDA et à renouveler le partenariat avec l'UNICEF concernant les enfants vulnérables orphelins du SIDA. Elle appelle à une meilleure synergie entre l'APF et l'AIME, entre la société civile et les pouvoirs publics et insiste pour affirmer que la crise économique et ses conséquences budgétaires ne soit pas un prétexte pour relâcher les efforts de lutte contre le VIH/SIDA.

Les parlementaires ont aussi adopté une résolution sur le Fonds mondial rappelant les engagements des pays développés pris lors du Forum mondial de Montréal en janvier 2009 de tripler d'ici 2010 leurs engagements financiers (5 milliards de dollars supplémentaires) pour juguler la pandémie et demandant au Secrétaire général de la Francophonie d'intervenir en ce sens auprès des membres du G8 qui doivent se réunir à Caceres (Espagne) le 30 mars 2009 à l'occasion de la Conférence de reconstitution du Fonds mondial.

Une troisième résolution portant sur la discrimination contre les victimes du VIH/SIDA interpelle l'APF pour tout mettre en œuvre pour que cesse toute discrimination à l'encontre des porteurs du VIH et des groupes vulnérables et demande au Réseau parlementaire de se constituer en instrument de veille sur la discrimination observée dans l'espace francophone contre ces personnes et ces groupes.

Enfin, les parlementaires ont souhaité l'attribution de l'Ordre de la Pléiade, Ordre de la Francophonie et du Dialogue des cultures, à quatre personnalités maliennes qui se sont illustrées dans la lutte contre le VIH/SIDA dans leur pays, notamment, le Dr. Abdramane Sylla, 6^{ème} Vice-Président de l'Assemblée nationale, Président de la Section malienne de l'APF; Monsieur Malik Sene, Directeur exécutif de Haut Conseil National de Lutte contre le SIDA (HCNLS); Dr. Aliou Sylla, Coordonnateur Cellule Sectorielle de Lutte contre le Sida, Ministère de la Santé; et Dr. Dembelé Bintou Keita, Directrice, ARCAD SIDA.

En clôture de leurs travaux les parlementaires ont adopté deux motions de remerciement, l'une à l'intention du Président du Mali et l'autre à l'intention du Président de l'Assemblée nationale, du Président de la Section malienne de l'APF et du personnel du Parlement. Animé par des experts de haut niveau aux plans international et malien, le séminaire a mis en lumière que la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique francophone est un combat de longue haleine, nécessitant des investissements financiers massifs et la mobilisation totale des ressources humaines du plus haut niveau de l'État jusqu'aux communautés locales les plus petites. Le cas du Mali est, à cet égard, encourageant. Les taux de prévalence diminuent de façon générale, mais il reste des zones et des groupes à risque qui nécessitent des efforts constants. La décision du chef de l'État, le Président Amadou Toumani Touré de créer en 2004 le Haut Conseil National de Lutte contre le SIDA (HCNLS) qui relève directement de lui, l'implication transversale de tous les Ministères dans la lutte, la mobilisation de la société civile, les objectifs nationaux de l'accès universel et la gratuité des soins aux personnes affectées par le VIH/SIDA sont autant de motifs d'encouragement en ce qui concerne le Mali qui pourrait s'avérer un modèle pour les autres pays. Mais la crise financière mondiale fait craindre un désengagement financier des pays développés au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, ce qui constituerait un frein aux efforts engagés par les États francophones d'Afrique engagés en faveur de la gratuité et l'universalité des soins. D'autres problèmes subsistent. Comment lutter contre la stigmatisation et la discrimination des personnes affectées et infectées par le SIDA? Les lois actuelles sont-elles en mesure de protéger les droits humains des personnes affectées et infectées? Doit-on promouvoir un dépistage obligatoire ou volontaire des citoyens ou doit-on cibler plutôt les groupes et zones à risque? Comment combler la pénurie de personnel de santé qualifié et combattre l'exode des compétences?

Le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA continuera à se pencher sur ces questions lors de ses prochaines réunions. Au plan des partenariats stratégiques, le Réseau souhaite coopérer plus largement avec ONUSIDA en particulier, notamment en mettant sur son site Internet les lois sur le VIH/SIDA adoptées par les pays francophones d'Afrique, en œuvrant à la rédaction d'un guide des meilleures pratiques législatives et réglementaires en matière de VIH/SIDA et en se constituant en instrument de veille pour combattre la discrimination et la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Serge Pelletier, Conseiller
Commission de l'éducation, de la communication
et des affaires culturelles
Mars 2009